Ils nous ont rejoints...





Ils nous ont déjà fait confiance...

Collège "via domitia" Poussan Foyer rural de Gigean



Pourquoi l'ADSSI?

L'utilisateur d'outils d'informations (qu'il soit profane ou expert), se trouve souvent seul et désemparé lorsque l'incident surgit. L'ADSSI vous propose aujourd'hui de rompre avec cette fatalité.

Pour vous aider, nous vous proposons:

- Organisation et/ou participation à tout type d'actions de sensibilisation, conférences, séminaires et formations sur tous les aspects de la sécurité informatique et de la protection des utilisateurs.
- Développement d'un pôle de compétence non commercial et non affilié, en mesure de partager son expertise et de répondre simplement et à moindre coût aux problèmes de sécurité qui lui sont exposés.
- Validation et diffusion de supports de communication traitant de la sécurité des systèmes d'information.

N'hésitez pas, contactez nous!



Association pour le développement de la sécurité des systèmes d'information

ADSSI 4, rue de la draille 34770 Gigean

site web: http://www.adssi.fr courriel: contact@adssi.fr

Ne pas jeter sur la voie publique





http://www.adssi.fr contact@adssi.fr



Association loi 1901 déclarée le 16 mars 2007 - Préfecture de l'Hérault

Présentation

L'ADSSI a vu le jour en mars 2007 à Montpellier. Elle a pour objet de favoriser, soutenir et promouvoir le développement de la sécurité des systèmes d'information et la protection des utilisateurs.

Association de « type loi 1901 », l'ADSSI regroupe des experts reconnus comme des anonymes.

Chacun y trouve une juste place.

Les missions

Les missions que s'est fixé l'association sont les suivantes:

- Promouvoir la sécurité des systèmes d'information et encourager sa mise en oeuvre
- Sensibiliser, former et développer des savoir-faires
- ➡ Fournir une expertise de grande qualité, indépendante et désintéressée...

nos différences...

L'utilisateur au coeur de nos actions

La protection des personnes partie intégrante de notre démarche La revendication d'une indépendance totale. Un discours résolument lucide, objectif et crédible

5 pôles de compétences

Cinq pôles de compétences nous permettent d'attendre tous les objectifs fixés:

pôle communication, événementiel.

Il a en charge l'unicité de notre communication et l'organisation de nos actions extérieures (salons, séminaires, actions de sensibilisation).

pôle formation

Il participe activement à la création de contenu pédagogique et valide l'ensemble de nos interventions et des supports utilisés.

pôle juridique

Il est le garant de notre compétence et de notre savoir-faire dans le domaine du droit appliqué à l'informatique.

pôle recherche et développement

C'est notre vitrine. Il participe à l'élaboration de contenu (articles, présentations) et assure le développement de l'expertise interne des membres de l'association. Il est placé sous la vigilance d'experts reconnus.

pôle « salon de la sécurité »

Un seule mission pour ce pôle, mais une des

missions les plus délicates: l'organisation, à Montpellier, d'un salon annuel méditerranéen de la sécurité.

Actions à venir

Création et diffusion de brochures

Organisation de séances d'informations

Participation à toute manifestation où notre message peut être diffusé

Mise en place d'un salon annuel dédié à la sécurité

Publication d'une revue numérique de sécurité Production de contenu technique

Nos moyens

Un site web public,

Plusieurs listes de discussions,

Des partenaires locaux bien implantés,

Le soutien d'organismes publics et privés d'envergure,

Des experts de renommé nationale,

Une passion et une envie de partager que rien n'arrête!